

Le 28 avril 2023

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DU LARZAC (GEL)
RECHERCHE SALARIÉ(E) AGRICOLE POLYVALENT(E)

Le GEL est un groupement de 9 fermes situées sur le cause du Larzac (Sud Aveyron), avec des productions différentes : ovins lait, ovins viande, chèvres angora (production de Mohair), bovins viande et maraîchage.

Tâches à effectuer :

- Nourrissage des animaux ;
- Surveillance et manipulation des troupeaux ; manipulation et contention, tri des animaux ;
- Agnelage et traite ;
- Soins aux animaux, bouclage, pesée, marquage, taille des onglons, etc. ;
- Sortie des troupeaux ;
- Participation à des chantiers : tonte, curage, etc ;
- Remplacement des éleveurs ;
- Conduite de matériel pour travaux des champs et entretien du matériel ;
- Travaux de maraîchage ;
- Réalisation et entretien des clôtures ;
- Entretien des parcelles

Compétences requises :

- Permis B ;
- Conduite d'engins agricoles : connaissance de la conduite de base exigée, formation possible pour une bonne maîtrise des outils agricoles ;
- Utilisation de tronçonneuses et débroussailleuses ;
- Expérience dans l'élevage et à la traite ;
- Bricolage ;
- Autonomie et polyvalence ;
- Capacité d'adaptation ;
- Être doux et attentif envers les animaux.

Le ou la salarié(e) est amené à se déplacer sur plusieurs fermes dans la même journée, il est donc demandé que la personne dispose du permis B et de son véhicule personnel. Les trajets entre les fermes sont pris en charge par le groupement (le 1er trajet du matin et le dernier trajet du soir sont à la charge du ou de la salarié(e)).

Pour éviter les contaminations entre les différentes fermes, le ou la salarié(e) disposera d'une paire de chaussures par ferme (prise en charge par l'exploitation) et devra laisser ses chaussures sur place. Les horaires sont fixés à l'avance par le GEL et notés sur un planning mensuel.

Le ou la salarié(e) doit respecter ces horaires qui sont choisis par les employeurs pour le bon fonctionnement du travail.

Le groupement d'employeur propose un CDI à plein temps annualisé avec une période d'essai de 2 mois. Le salaire mensuel de départ est fixé à 1400 € net. Ce salaire pourra être évolutif selon les compétences du ou de la salarié(e) et son investissement dans le travail.

Poste à pourvoir dès que possible

Si vous êtes intéressé(e) merci de contacter
Romain (06 45 39 95 02 ; rom.boutry@neuf.fr)
et de lui envoyer votre **lettre de motivation** et votre **CV**